Depuis les 35 dernières années, trois objectifs sous-tendent la politique de sécurité du Canada, à savoir:

- maintenir la paix par le biais d'accords de sécurité collective, notamment l'adhésion à l'OTAN et à NORAD,
- promouvoir des accords vérifiables sur le désarmement et la maîtrise des armements, et,
- oeuvrer en vue du règlement pacifique des conflits et de l'élimination de toutes les sources politiques, économiques et sociales sous-jacentes de tension internationale.

Ces objectifs sont étroitement reliés les uns aux autres. En particulier, la participation à des accords de sécurité collective et l'appui donné à la force de dissuasion du bloc occidental découlent directement de l'adhésion du Canada à une politique ferme de désarmement et de maîtrise des armements. Ces deux politiques se complètent et visent à atteindre le même objectif, à savoir renforcer la sécurité et préserver la paix. La sécurité est l'élément clé. Le Gouvernement du Canada ne croit pas que la limitation ou la réduction unilatérale décidée par l'une des parties permettra de conclure des accords sur la maîtrise des armements. Les nations n'accepteront des réductions ou des limitations de leurs armes que si elles ont l'assurance que leur sécurité ne sera pas menacée.